



NOTRE OBJECTIF : VOUS FORMER À LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE !



Avis clients
4,9/5

Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

Formation en inter-entreprises
(dans nos centres, à dates fixes)

Existe aussi en E-Learning
(Formation mixte : E-Learning/Pratique)

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

10,5 heures (1,5 jour)

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 1 et 12 apprenants

RECYCLAGE

1,5 jour tous les 3 ans

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Norme NF C 18-510 et INRS ED6127

QUALITÉ HABEL FORMATION



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés,
étude de cas concrets, quiz en salle,
mise à disposition de supports pédagogiques



MODALITÉ D'OBTENTION

Réussite aux évaluations théoriques
et pratiques selon les préconisations
de la NF C 18-510



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés
en Habilitation électrique

BUT DE LA FORMATION

Cette formation est obligatoire pour toute personne devant réaliser des installations électriques de petite ou de grande envergure (neuf ou rénovation) ou devant faire de la maintenance/dépannage avec recherche de panne. Elle concerne également toute personne devant faire des mesures ou des essais ou devant réaliser des vérifications à caractère réglementaire. Enfin elle concerne également toute personne devant faire des travaux ou de la maintenance sur les ouvrages et les installations électriques photovoltaïques.

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel électricien intervenant en Basse Tension, de travailler en sécurité selon la Norme NF C 18-510.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Personnel électricien (ou non) devant effectuer des travaux, des dépannages, des consignations ou des opérations spécifiques sur des ouvrages électriques en basse tension.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur ou du chargé d'exploitation électrique
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective
- Identifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Préparer et diriger les travaux
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une consignation en une étape
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion

PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 60%



Tronc commun 2

- Les effets du courant sur le corps humain : Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Les domaines de tension et matériels : Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Les zones d'environnement : Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- L'habilitation électrique : Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Le risque électrique et la prévention : Évaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention.
- Surveillance électrique des opérations : Assurer la surveillance électrique des opérations.
- Mise en sécurité d'un circuit : Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension.
- Les EPC et EPI : Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective et individuelle
- Le matériel et l'outillage : Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Les urgences : Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module BC

- Les matériels électriques : Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Les acteurs de la consignation : Identifier le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux, connaître leur rôle, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Consignation et documents : Réaliser les différentes étapes de la consignation, utiliser les documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de travail).



Avis clients
4,9/5

Module B1V - B2V – (B2V Essai si besoin)

- Les travaux : Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension.
- Les acteurs des travaux : Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Le B1V et B2V : Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation.
- La prévention lors des travaux : Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Les matériels électriques : Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Les documents : Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Les équipements et risques associés : Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Le B2V essai : Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »).

Module BR

- Le BR : Connaître les limites des habilitations symboles BR.
- Les matériels électriques : Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande séparation.
- Le chargé d'exploitation électrique : Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations).
- Les équipements et risques associés : Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Les documents : Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- La prévention : Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- La consignation pour son propre compte : Réaliser une consignation pour son propre compte.

PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 60%



Module BE Essai (si besoin)

- Les matériels électriques : Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Le chargé d'exploitation électrique : Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Le BE Essai : Connaître les symboles et leurs limites pour l'habilitation des personnes intervenant lors des essais.
- La prévention : Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- La sécurité - Essais particuliers : Respecter les consignes de sécurité pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome, recherche défaut de câble, laboratoire et plateforme d'essais).
- Les documents : Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité.
- Les équipements de travail : Identifier les équipements de travail spécifiquement utilisés en essais et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- La consignation pour son propre compte : Réaliser une consignation pour son propre compte.

Module BE Mesurage - BE Vérification (si besoin)

- Les matériels électriques : Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Le chargé d'exploitation électrique : Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Les équipements et risques associés : Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Les documents : Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité.
- La prévention : Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

PARTIE PRATIQUE 40%



Visite des installations (si formations dans vos locaux)

- Visite des locaux concernés par les titres d'habilitation électrique
- Identification des mesures de prévention applicables

Exercices de mise en situation devant armoire

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle

Travaux en groupes

- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Préparer et diriger les travaux
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)



Avis clients
4,9/5